

# LES VEILLÉES

# PERE BONSENS

Seconde Série. JOURNAL HEBDOMADAIRE. No. 6.

## ANNONCES.

Les Veillées du Père Bonsens se vendent 3 cents par livraison. Les personnes de la campagne ou de la ville qui désireraient recevoir cette publication à domicile pourraient adresser à l'éditeur propriétaire, N. AUBIN tiroir No. 36, bureau de poste, ou au No. 87 rue St. Jacques, Montréal, une somme quelconque et il leur sera adressé des livraisons jusqu'à ce que le montant ait été épuisé. L'envoi équivaudra à un reçu. A la ville, le journal est à vendre dans tous les dépôts, et par les porteurs de journaux. Vente en gros au No. 87, rue St. Jacques.

## AUX INVENTEURS.

On se charge à ce bureau de tout ce qui a rapport à la demande de brevets pour le Canada et les Etats-Unis. On prépare les spécifications, dessins, modèles, etc. et négocie la vente d'inventions ici ou à l'étranger. S'adresser par lettre ou personnellement à N. AUBIN, 409 rue Craig.

## TROISIEME ENTRETIEN.

NOVEMBRE 1873.

(Suite et fin.)

Où nous retrouvons quelques anciennes voisines qui ne parlent pas toutes à la fois.

—Où le père Bonsens continue à sa manière l'exposé de l'affaire du Factifigue; ce qui fournit à un vieux patriote l'occasion de se réjouir, d'approuver les ministres, de se livrer à des prédictions, et de donner des conseils que beaucoup de conseillers feraient bien de suivre.

Encore un bout d'histoire d'autrefois qui ne ressemble pas à l'histoire contemporaine. —Où Languille raconte ce qui lui advint pour avoir voulu nager entre deux eaux. —Où Quenoche, lui démontre que franchise vaut, parfois, mieux que finesse. —Où l'on découvrira peut-être des choses que nul ne sait encore.

Bistouri. —L'approbation impériale d'un acte aussi atroce doit nous démontrer qu'il n'y a rien de bon à attendre des gens qui

veulent nous gouverner de si loin. Si l'on m'écoutait on commencerait par demander le rappel d'un fonctionnaire qui se sert de sa position pour protéger des voleurs publics et ensuite on travaillerait sans relâche à obtenir l'indépendance de notre pays qui n'aura jamais de gouvernement honnête et d'accord avec l'esprit véritablement national tant que le sort de nos lois dépendra de gens qui ne s'occupent de nous que selon les avantages que nous leur procurons.

Boudin. —Mon savant confrère frise la trahison envers Sa Majesté...

Bistouri. —Mon savant confrère approuve la trahison envers son pays.

Boudin. —On pend quelquefois les gens de l'espèce de mon savant confrère...

Bistouri. —On maudit à jamais la mémoire de ceux qui agissent comme mon estimable collègue...

Quenoche. —Dieu! que j'aime ça, d'entendre des gens qui se dévisagent en termes!

Languille. —Paix donc, illustres ornements de la faculté qui tue dit-on tous ceux que la nature ne guérit pas; calmez vos fougueux transports, embrassez-vous et que cela finisse. Père Bonsens vous avez la parole.

Bonsens. —Les ministres voyant que l'opinion publique était soulevée contre eux; qu'on les accusait d'avoir voulu voiler le crime de corruption par le crime autrement grave et dangereux de violation des privilèges parlementaires; voyant que toute la presse anglaise, sans exception, condamnait leur conduite en termes peu mesurés, les ministres accusés instituèrent une commission d'enquête pour prendre les témoignages des personnes qui pouvaient avoir joué quelque rôle dans cette honteuse affaire. Elle reçut le pouvoir de faire prêter le serment aux personnes qui paraîtraient devant elle.

Boudin. —Eh! bien là, au nom du plus